Avertissements® Agricoles Auvergne
Grandes Cultures
Bulletin technique N° 5 du 04/05/95

Directeur Gérant : J.François CHAUVEAU - CPPAP N° 2315 AD - ISSN : 1254 - 6372

BLE
Septoriose : Traitement en Sologne et Bocage.

ORGE D'HIVER
Maladies : Vigilance à l'épiaison.

BETTERAVES
Pucerons : A surveiller.

BLE

Stades (Début sortie : F1 - 8.
(Début gonflement - 9.

MALADIES

✪ Situation

Depuis notre dernier bulletin du 27/4, la Septoriose est encore en légère progression, notamment dans l'Allier (Sologne et Bocage) avec un début de passage sur les F3.

INFO PRESEPT

Allier (semis précoces) : *ATTENTION, progression importante du risque dès la fin de la semaine dernière.*
Ce niveau du risque déclenche un traitement urgent (1ère décade de mai) en Sologne (Poste météo de St-Pourçain-/Besbre) et Bocage (Poste météo de Neuvy).

✪ Préconisation

Septoriose **Dans l'Allier, soyez vigilant dès la sortie de la dernière feuille : La nécessite une intervention en Sologne et Bocage en tenant compte de PRESEPT et des observations au champ (10 % des F3 touchées).**
Utiliser une triazole haut de gamme (efficace aussi sur Rouille brune).
Consulter le dépliant SPV-ITCF.
Surveiller aussi Rouille jaune et Rouille brune.

Publication mensuelle
Abonnement annuel : 250 Frs
Chèques : Régie de recette D. R. A. F.
Imprimerie D. R. A. F.

D.R.A.F. Service Régional
de la Protection des Végétaux
Marmilhat B.P. 45 - 63370 LEMPDES
Tél : 73. 42. 14. 83 - Fax : 73. 90. 83. 70

P 11

21

ORGE D'HIVER

Stade : Epiaison : 10-1.

MALADIES

✪ Situation

Evolution modérée des maladies.

✪ Préconisation

Un 2ème traitement peut se justifier en cas de "montée" des maladies sur les F3.

BETTERAVES

PUCERONS ET VIROSES

✪ Situation

En bacs jaunes à LEMPDES (63), les captures des différents pucerons vecteurs de Jaunisse ont démarré dès le 18/4 et se poursuivent actuellement modérément.

✪ Préconisation

Pour les parcelles non protégées au semis, l'application d'un aphicide foliaire peut se justifier dès maintenant. Pour les autres protégées au semis avec un microgranulé comme CURATER ou COUNTER : VIGILANCE (rémanence de 30 jours).

S.R.P.V. AUVERGNE - PRESEPT (Poste de St-Pourçain-/Besbre)

